

Pour en finir avec la condescendance des uns et le sectarisme des autres

Christian Jetté

La recherche sociale et le renouvellement des pratiques
Volume 7, numéro 2, automne 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301295ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301295ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Jetté, C. (1994). Pour en finir avec la condescendance des uns et le sectarisme des autres. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(2), 271–275.
<https://doi.org/10.7202/301295ar>

❖ Pour en finir avec la condescendance des uns et le sectarisme des autres

*Christian JETTÉ
Étudiant de maîtrise en sociologie
et assistant de recherche
Université du Québec à Montréal*

C'est le 22 avril 1994 que s'est tenu à l'UQAM le colloque portant sur les enjeux de l'arrimage entre les ressources du milieu communautaire et celles du secteur public dans le domaine de la santé et des services sociaux. Placées sous le signe de l'intersectorialité et des nouvelles modalités d'organisation de services découlant de l'application de la réforme Côté, les discussions visaient à rendre compte de certaines initiatives ainsi que des conditions permettant de concrétiser l'établissement de certaines formes de concertation et de partenariat entre les différents acteurs du milieu de la santé et des services sociaux ainsi que des défis qu'auront à relever les intervenants et intervenantes afin de parvenir à une meilleure coordination des ressources.

Ainsi, les discussions portant sur les conditions d'arrimage entre le secteur public et le communautaire ont fait ressortir le problème de la barrière des identités institutionnelles ainsi que les prétentions de chacun des milieux à l'exclusivité de la représentation des communautés. Ce quant-à-soi semble d'ailleurs s'imposer au détriment d'une collaboration plus étroite et féconde entre les divers acteurs du milieu de la santé et des services sociaux. Comme

le mentionnait avec justesse Norbert Rodrigue, dans une allocution portant principalement sur l'élargissement du concept de communautarisation, il faudra que chacun relativise sa représentativité sectorielle et revoit son attitude qui consiste à se prendre « pour l'acteur principal de la communauté [...] [et à penser] être les seuls à avoir raison contre tous » (Rodrigue, 1994 : 8).

Qui plus est, ce genre d'attitude confine parfois à des espaces sociaux étroits et marginaux des pratiques sociales novatrices et originales qui gagneraient à être mieux connues, vu l'épuisement des solutions traditionnelles mises en œuvre par l'État dans le cadre du modèle de développement fordiste. C'est là un enjeu majeur de l'arrimage entre le communautaire et le public. Il faut que les acteurs en présence se donnent, comme le disait Christiane Bérubé, directrice adjointe des services à la Régie régionale de Rimouski, « de part et d'autre, la permission de s'influencer et de se laisser contaminer » (Bérubé, 1994 : 2). Et dans ce cas-ci, compte tenu de l'incapacité manifeste de l'État-providence à apporter des solutions viables aux problèmes croissants d'exclusion auxquels sont aux prises les communautés, cet échange doit se réaliser, à l'évidence, davantage dans un sens que dans l'autre, c'est-à-dire dans une dynamique d'acculturation institutionnelle qui favoriserait la propagation des idéaux propres au milieu communautaire.

Or, pour en arriver à une telle transfusion, il faudra qu'on remette en question certaines analyses simplistes, issues du contexte socioculturel des années 70, qui cristallisent la problématique dans laquelle s'insèrent les rapports sociaux sur la base d'une dichotomie stricte entre dominants et dominés, laissant ces derniers à la dérive, impuissants et victimes d'un système sur lequel ils ne peuvent ni intervenir ni exercer une influence. La crise actuelle et les défis qu'elle représente avec la complexité des problèmes sociaux qui en découlent exigent des intervenants qu'ils remettent en question certaines analyses « qui affirment que nous sommes seulement à l'heure de l'économie mondialisée [sous-entendu : nous n'y pouvons pas grand-chose !] et du désengagement de l'État [sous-entendu : nous n'y pouvons pas grand-chose non plus !] » (Favreau, 1994).

Ce discours de la victimisation est un frein à une plus large diffusion des valeurs portées par les groupes eux-mêmes et participe pleinement à une vision du monde réductrice où l'autre n'est perçu que dans sa dimension régressive et conservatrice. En refusant de considérer les transformations structurelles en train de s'opérer dans la société actuelle, certains risquent de regarder passer le train de la concertation, refusant d'y embarquer sous

1. Voir à ce sujet l'éditorial de Yves VAILLANCOURT (1993) intitulé « Trois thèses concernant le renouvellement des pratiques sociales dans le secteur public », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 6, n° 1, printemps 1993.

prétexte qu'il est beaucoup trop périlleux d'amorcer un tel périple à moins d'en connaître la destination exacte. Réflexe prudent, certes, qui peut trouver sa justification à la lumière d'expériences plus ou moins heureuses vécues dans le passé, mais qui ne doit pas faire oublier que c'est en s'assurant une place dans la voiture de tête qu'on est le mieux en mesure d'influer sur l'itinéraire du conducteur. Les vieux réflexes doivent donc être revus à la lumière de la nouvelle conjoncture et laisser place à des initiatives et des stratégies plus audacieuses qui, seules, permettront d'intervenir efficacement afin de stopper le processus de désintégration des communautés.

Le colloque sur l'arrimage a donc apporté une contribution intéressante à ce débat en permettant aux acteurs concernés de mettre sur table leurs arguments et d'amorcer une réflexion qui, par ailleurs, se poursuivra certainement au cours des prochaines années. Ces discussions ont également laissé transparaître les diverses analyses qui traversent actuellement les milieux de pratique quant au renouvellement des pratiques sociales et la pertinence d'établir certaines formes de concertation entre le secteur public et les organismes du milieu communautaire¹.

Certains participants se sont montrés sceptiques face à cet appel au partenariat qui n'est certes pas exempt d'une certaine dose d'opportunisme politique de la part de l'État. Ce fut le cas, par exemple, de Françoise David, ex-coordonnatrice de l'R des Centres de femmes du Québec, qui, dans une communication intentionnellement improvisée (faisant ainsi preuve, selon ses propres mots, « d'une certaine délinquance communautaire »), s'est davantage attardée sur les dangers de dilution de l'idéal communautaire dans le cadre d'un nouveau partenariat entre l'État et les groupes communautaires (perte de contact avec les clientèles et rôle de sous-traitance avec l'État), qu'à présenter les conditions qui permettraient l'éclosion de rapports plus fructueux entre les différents joueurs présents dans ce secteur d'activité.

Maladresse? Manque de préparation? Toujours est-il que ce n'est pas en refusant d'aborder de front une question aussi cruciale qu'on peut penser gagner des points sur le terrain. Qu'on y soit favorable ou non, les organismes communautaires sont de plus en plus sollicités pour travailler de concert avec le réseau institutionnel et, dans un tel contexte, cette stratégie du « je-me-ferme-les-yeux-sur-ce-que-je-ne-saurais-voir » est une belle occasion ratée par une représentante reconnue et respectée du milieu communautaire pour faire avancer les discussions dans ce qui apparaît de plus en plus comme une nécessité de rapprochement incontournable compte tenu des problèmes énormes auxquels font face les populations marginalisées.

L'enjeu va donc bien au-delà de la préservation de son identité institutionnelle et correspond davantage à la capacité des acteurs du milieu de la santé et des services sociaux de concerter leurs efforts en vue de trouver

des solutions originales aux problèmes d'exclusion et de désintégration qui frappent les communautés. Car, s'il est vrai que « cette reconnaissance est à la fois intéressante et inquiétante », comme le faisait valoir avec raison Marcelle Dubé (1994), coordonnatrice du Regroupement des Maisons de jeunes du Québec, c'est quand même aux forces vives de la société québécoise de s'emparer de cette opportunité afin de faire progresser les principes de démocratie et de justice sociale qui ont depuis toujours été le ferment de leurs actions.

Or, malgré les exigences imposées par la conjoncture, certains acteurs du secteur de la santé et des services sociaux semblent parfois agir sans égard aux profondes transformations en cours dans notre société, que ces dernières concernent les nouvelles habitudes de consommation, les rapports de travail, l'apport des communautés culturelles ou la redéfinition des rapports de sexe. Les changements qui s'observent dans le social marquent de façon importante l'évolution de nos institutions et de la société en général. Devant les défis qu'entraîne cette nouvelle mouvance culturelle et économique, le réseau institutionnel devra s'adapter et prendre bonne note que les paramètres dans lesquels se sont effectuées jusqu'ici la production et la livraison de services ne tiennent plus. Ainsi, le secteur public devra dorénavant prendre en considération les besoins des « usagers » ainsi que l'expertise des organismes communautaires – notamment en ce qui concerne la question de l'organisation du travail – et les associer de près à tout exercice visant à établir des nouvelles modalités de prestation de services.

Quant au milieu communautaire, il devra se faire à l'idée que « vouloir que son projet devienne dominant, c'est accepter que l'autre s'en empare, le déforme, le défigure, mais c'est aussi faire admettre à l'autre ses propres valeurs [même de mauvais gré, même édulcorées] : lui faire accepter un compromis plus avancé (Lipietz, 1989 : 13). Car ce n'est qu'à cette condition qu'il sera possible de dépasser le défaitisme ambiant qui caractérise notre époque et de redonner aux communautés une raison d'espérer l'accession à des jours meilleurs.

Bibliographie

- BÉRUBÉ, Christiane (1994). *L'arrimage organismes communautaires et institutions publiques : les possibles, à quelles conditions?* Communication présentée dans le cadre du colloque tenu à l'UQAM le 22 avril 1994 sur l'arrimage entre le communautaire et le secteur public. Le texte de cette communication est publié dans le présent numéro de NPS.
- DUBÉ, Marcelle (1994). *Les enjeux concernant l'arrimage communautaire-public dans le domaine sociosanitaire dans le contexte de la réforme. Éléments de prospective concernant les conditions à surveiller et les défis des années à venir.* Communication présentée dans le cadre du colloque tenu à l'UQAM le 22 avril 1994 sur l'arrimage entre le communautaire et le secteur public. Le texte de cette communication est publié dans le présent numéro de NPS.
- FAVREAU, Louis (1994). *Quand l'« économique » interpelle le « social » : les nouveaux enjeux de l'intersectorialité dans le champ de la santé et des services sociaux.* Communication présentée dans le cadre du colloque tenu à l'UQAM le 22 avril 1994 sur l'arrimage entre le communautaire et le secteur public. Le texte de cette communication sera publié dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, n° 1, printemps 1995.
- LIPIETZ, Alain (1989). *Choisir l'audace. Une alternative pour le XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 155 p.
- RODRIGUE, Norbert (1994). *La communautarisation : vecteur de changement social.* Communication présentée dans le cadre du colloque tenu à l'UQAM le 22 avril 1994 sur l'arrimage entre le communautaire et le secteur public. Le texte de cette communication sera publié dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, n° 1, printemps 1995.
- VAILLANCOURT, Yves (1993). «Trois thèses concernant le renouvellement des pratiques sociales dans le secteur public», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 6, n° 1, printemps, 1-14.